

Le degré de l'adjectif

Le *degré de l'adjectif* désigne un mot ou un groupe de mots qui permettent de préciser à quel degré s'applique la propriété indiquée par un adjectif ; on peut ainsi dire qu'un garçon est un peu, moyennement ou très joyeux. La langue dispose de trois moyens principaux pour exprimer le degré de l'adjectif : le *degré d'intensité*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le degré d'intensité

Le degré d'intensité précise seulement à quel degré s'applique la propriété de l'adjectif, sans établir explicitement de comparaison. Ce degré est marqué le plus souvent par un adverbe (ou une locution adverbiale) placé avant l'adjectif. On distingue habituellement trois degrés

- le bas degré : peu souriant, modérément drôle, pas du tout intelligent...
- le moyen degré : suffisamment rapide, plutôt appétissant, à peu près exact...
- le haut degré : fort aimable, extraordinairement fort, trop coûteux, si vieux...

Il existe d'autres outils que l'adverbe pour exprimer le degré, notamment des comparaisons ou des expressions courantes (*Il est malin comme un singe, Tu es fier comme un paon, elle est bête à pleurer...*), des préfixes (*un pays sous-développé, un homme hyper-gentil...*) et le suffixe -issime (*un homme richissime*).

Le comparatif

Le comparatif évalue le degré de l'adjectif en faisant une comparaison explicite avec un point de repère. Cette comparaison s'établit par un adverbe et le point de repère, appelé *complément du comparatif*, est introduit par *que*. On distingue trois niveaux :

- le comparatif d'infériorité : *Il est moins gentil que sa sœur.*
- le comparatif d'égalité : *Il est aussi gentil que sa sœur.*
- le comparatif de supériorité : *Il est plus gentil que sa sœur.*

Ces trois niveaux de comparaison peuvent eux-mêmes être renforcés par un autre adverbe : *bien moins, beaucoup plus, tout aussi, encore plus...*

Le comparatif peut aussi être directement exprimé par les adjectifs *meilleur* (* « plus bon ») et *pire* (« plus mauvais »).

Le superlatif

Le superlatif isole, à l'intérieur d'un ensemble, l'élément qui porte le degré le plus élevé ou le plus bas. Il est exprimé par un article défini *le, la* ou *les* suivi par les adverbes *plus* ou *moins* : *le plus, la moins, les plus...* On distingue deux niveaux :

- le superlatif d'infériorité : *Il est le moins gentil de la famille.*
- le superlatif de supériorité : *Il est l'élève le plus brillant de toute la classe.*

Le *complément du superlatif*, qui permet de préciser dans quel ensemble se distingue l'élément, est généralement introduit par *de* : ces compléments, dans les exemples ci-dessus, sont *de la famille* et *de toute la classe*. On rencontre également des compléments introduits par *que* et comportant le subjonctif : *C'est le plus beau que j'aie jamais vu.*

